

Une étude sur l'accompagnement des personnes adultes en situation de handicap psychique

Comment l'aide à domicile s'inscrit-elle dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap psychique ? Comment s'articule-t-elle avec les différents acteurs de l'accompagnement et dans quelle(s) mesure(s) favorise-t-elle l'intégration sociale de ces personnes ? Quels sont les freins et les leviers à une intervention dite "adaptée" ? Autant de questions auxquelles l'Observatoire national des aides humaines, porté par Handéo, a tenté de répondre à travers une étude rendue publique aujourd'hui.

Un accompagnement essentiel pour sortir de l'enfermement et rompre l'isolement

Réalisée tout au long de l'année 2015, l'étude a permis d'identifier **les besoins et les attentes des personnes adultes en situation de handicap psychique et de leurs proches aidants**, ainsi que **le rôle et le positionnement singulier des services d'aide à domicile**. Elle offre également une meilleure connaissance du processus d'accompagnement de ces situations et la manière dont ces services coopèrent avec le secteur social, médico-social et sanitaire.

Pour Roselyne Touroude, vice-présidente de l'Unafam et membre du Comité d'Orientation de l'Observatoire national des aides humaines, ces auxiliaires de vie, *"peuvent contribuer très efficacement à ce que [ces personnes] retrouvent une estime d'elles-mêmes, prennent leur vie en main et réussissent à (re)nouer des liens sociaux, en plus de l'objectif principal qui est d'assurer les actes de la vie quotidienne et pouvoir « habiter » son logement et s'y maintenir"*.

Les résultats de l'étude ont notamment mis en évidence **l'importance de renforcer les qualités d'accompagnement tant par la mise en place de formations spécifiques, de partenariats plus étroits et de soutien des intervenants à domicile** (analyses de la pratique, supervision, interventions en binôme, etc.).

Des leviers pour améliorer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap psychique

Cette étude fait émerger deux axes de travail majeurs pour améliorer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap psychique et de leur proche aidant pour bien vivre chez soi et dans la cité.

Premièrement, l'étude montre **une grande difficulté d'accès à la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) pour les personnes en situation de handicap psychique**, et plus généralement pour les personnes avec un handicap dit « invisible ». Pour ce public, la reconnaissance des besoins en compensation pour les actes essentiels de la vie quotidienne est inégale d'un département à l'autre. En outre lorsque ces personnes y accèdent, l'étude montre des volumes horaires de plans d'aide humaine contrastés.

Deuxièmement, l'étude souligne **l'importance que les services d'aide à domicile puissent fonctionner dans un cadre flexible pour accompagner ce type de public**. Le manque de souplesse des plans d'aide humaine contraint une partie des services à adapter leur prestation au cadre de la PCH et non aux besoins et aspirations des personnes en situation de handicap psychique et de leur proche aidant.



Pour découvrir l'ensemble des conclusions de cette étude, rendez-vous sur le site Internet de Handéo, rubrique "Études, rapports et recherches" :

www.handeo.fr/etudes-rapports-et-recherches

Commanditée par l'Observatoire national des aides humaines, l'étude a été réalisée par l'ANCREAI avec le soutien de la CNSA, de la DGE, du Groupe APICIL et d'un Comité de Pilotage.

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec

Cyril Desjeux, Directeur de l'Observatoire national des aides humaines : cyril.desjeux@handeo.fr / 01 43 12 19 29